

Présentation

En 2015, l'excédent des échanges agroalimentaires français (produits agricoles et produits des industries agroalimentaires) atteint 9,2 milliards d'euros. Il reste quasi stable pour la seconde année consécutive. Les exportations de produits agroalimentaires, portées par les boissons, repartent également à la hausse. Les échanges de produits laitiers reculent (- 6,7 % à l'exportation et - 9,4 % à l'importation), du fait de la chute des prix résultant de la suppression des quotas laitiers. Les exportations de produits agricoles progressent à nouveau (+ 6,5 %, après - 10,2 % en 2014), notamment celles de céréales vers la Chine et l'Égypte. En 2015, la Chine a multiplié par quatre ses achats à la France et occupe désormais le troisième rang de ses clients.

En Bretagne, la balance commerciale est toujours déficitaire en 2015 : - 126 millions d'euros, contre - 565 millions d'euros en 2014. Elle reste en revanche toujours très favorable aux produits agroalimentaires avec un excédent commercial de 1,1 milliard d'euros. Elle participe ainsi à 12 % au solde positif des échanges commerciaux agroalimentaires français. Toutefois, le bilan des produits agricoles est négatif : - 189 millions d'euros (- 234 millions en 2014).

Les exportations agroalimentaires restent largement en tête des exportations bretonnes et constitue toujours un pilier économique. Elles représentent 40 % des exportations totales de la région (13 % en France), loin devant le matériel de transport (13 % des exportations), deuxième secteur exportateur de la région. Depuis 2010, les exportations progressent de 16 %. Exprimées en valeur, elles représentent 7 % des exportations françaises du secteur. Avec 11,4 milliards en 2015, les exportations de boissons représentent le quart de la valeur nationale exportée dans l'agroalimentaire et la Bretagne n'y parti-

cipe quasiment pas. La valeur des exportations fléchit sur les dernières années. En 2014, l'embargo russe a en effet fermé des débouchés et renforcé la concurrence européenne.

Même si les exportations progressent vers les pays tiers, notamment vers la Chine, l'Union européenne reste le principal partenaire. 45 % des exportations agroalimentaires se font vers l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, la Belgique et le Royaume-Uni, 6 % vers la Chine.

Définitions

En France, selon une tradition qui remonte à plus de deux siècles, c'est la direction générale des Douanes et Droits indirects qui établit la balance commerciale. Celle-ci ne retrace que les échanges de marchandises et non de services.

En accord avec les standards internationaux, la valeur statistique est la valeur des marchandises au passage de la frontière française : CAF (Coût Assurance et Fret inclus) pour les importations, FAB (Franco A Bord) pour les exportations. Les droits, taxes et accises sont exclus de la valeur statistique.

Les statistiques régionales du commerce extérieur sont établies, tout comme les statistiques nationales, par l'exploitation des informations contenues dans les déclarations en douane ou les déclarations d'échanges de biens. La ventilation par département (puis, par agrégation, par région) est effectué selon les principes suivants : - à l'exportation, c'est le département d'exportation des marchandises qui est mentionné. Il est bien précisé qu'il s'agit du lieu initial à partir duquel les marchandises sont exportées et non pas le département du siège social de l'entreprise qui exporte ;

- à l'importation, c'est le département de destination réelle des marchandises importées qui est indiqué (et non le département du siège social de l'importateur).

Pour en savoir plus

Site de la direction générale des Douanes

http://lekiosque.finances.gouv.fr/portail_default.asp

Site Agreste

<http://agreste.agriculture.gouv.fr/> - Thématiques - Commerce extérieur

Chambre d'agriculture de Bretagne

Revue de l'observatoire des IAA - N°119 - Octobre 2015 - « Exportations agroalimentaires bretonnes : évolutions 2011-2015 ».

Commerce extérieur en 2015 - Bretagne et France

Unité : million d'euros	Exportations		Importations		Solde	
	Bretagne	France	Bretagne	France	Bretagne	France
Produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	511	15 690	700	13 062	- 189	2 628
Produits des IAA	3 533	44 441	2 194	37 823	1 339	6 618
Total produits de l'agriculture et des IAA	4 044	60 131	2 894	50 885	1 150	9 246
Ensemble - Tous secteurs (hors matériel militaire)	10 593	445 490	10 719	508 150	- 126	- 62 660
Total produits de l'agriculture et des IAA	38 %	13 %	27 %	10 %	///	///

Source : Douanes

Échanges extérieurs de la Bretagne par principal pays partenaire en 2015

Produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture

Destination et valeur des exportations		Destination et valeur des importations	
Destination	Valeur (en milliers d'euros)	Provenance	Valeur (en milliers d'euros)
Allemagne	80 538	Royaume-Uni	104 503
Espagne	68 118	Brésil	81 942
Italie	54 336	Pays-Bas	71 530
Belgique	50 079	Espagne	63 406
Pays-Bas	30 672	Norvège	53 747
Royaume-Uni	30 148	Paraguay	53 431
Chine	24 221	États-Unis	46 211
Algérie	15 207	Canada	43 000
Égypte	10 689	Irlande	38 323
Pologne	10 175	Pays-Bas	32 332

Source : Douanes

Échanges extérieurs de la Bretagne par principal pays partenaire en 2015

Produits des industries agroalimentaires (IAA)

Destination et valeur des exportations		Provenance et valeur des importations	
Destination	Valeur (en milliers d'euros)	Provenance	Valeur (en milliers d'euros)
Italie	385 176	Belgique	302 513
Espagne	304 984	Espagne	222 268
Belgique	301 676	Pays-Bas	203 508
Royaume-Uni	295 596	Brésil	199 768
Allemagne	267 947	Allemagne	187 520
Chine	207 729	Royaume-Uni	122 611
Arabie saoudite	185 214	Ukraine	96 999
Pays-Bas	149 297	Italie	92 112
Japon	87 995	Pologne	69 614
Grèce	80 708	Seychelles	55 979

Source : Douanes

Présentation

En 2015, les **produits agricoles** (issus de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche) représentent 13 % des exportations agroalimentaires. Les produits de la culture et de l'élevage représentent les trois quarts de ces exportations et les produits de la pêche presque un quart. L'Allemagne, la Belgique et l'Espagne sont les trois premiers acheteurs des **produits de la culture et de l'élevage** ; ils représentent respectivement 17 %, 11 % et 9 % des valeurs exportées. Les trois quarts des exportations des **produits de la pêche** vont vers l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne. Les **produits sylvicoles** sont exportés à 80 % vers la Chine.

Concernant les importations bretonnes de produits agricoles, 67 % sont des produits de la culture et de l'élevage. Le Brésil fournit 17 % des valeurs importées de ces produits. Le Royaume-Uni fournit 40 % des produits de la pêche et de l'aquaculture.

Parmi les **produits des IAA**, la **viande et produits à base de viande** représentent les échanges les plus importants : 43 % des exportations et 15 % des importations. Le solde est positif d'un milliard d'euros. Le principal partenaire est l'Italie (viande bovine et porcine) suivi de l'Arabie saoudite (volailles) et de la Chine (viande porcine). En 2014, l'embargo russe a affecté surtout les exportations de viande porcine qui ont trouvé de nouveaux débouchés en Asie. En 2014 également, l'arrêt des aides européennes à l'exportation et la concurrence brésilienne ont affecté les exportations de viande de volaille. Les principaux pays destinataires des **produits laitiers et glaces** sont la Belgique, l'Allemagne et l'Espagne. La Chine est le premier client des pays tiers : 6 % des valeurs exportées par la Bretagne en 2015. Les fromages, la poudre de lait et le beurre sont les premières valeurs exportées.

Les exportations d'**aliments pour animaux** progressent de 4 % entre 2014 et 2015 et présentent un solde positif de 247 millions d'euros. La Belgique, l'Allemagne et l'Espagne en sont les premiers clients à parts presque égales.

Avec 21 % des importations, le solde commercial des **produits de la mer** reste déficitaire de 270 millions. Le tiers des importations vient de pays tiers. Les **huiles et graisses végétales** (- 405 millions d'euros), achetées principalement au Brésil, représentent 21 % des importations et le deuxième poste déficitaire pour la Bretagne. Le quart de la viande et produits à base de viande importés vient de l'Espagne.

Définitions

Dès lors qu'il s'agit d'informations régionales, il convient d'interpréter le résultat avec réserve. En effet, certains produits, bien que consommés en Bretagne, n'y sont comptabilisés que partiellement car les importations sont réalisées par des entreprises implantées dans d'autres régions. À l'inverse, certaines importations peuvent être effectuées en Bretagne pour être finalement, selon les aléas de la commercialisation interne, mises à la consommation dans d'autres régions.

Malgré ces réserves, le compte régionalisé donne une image approchée, mais suffisamment significative du volume, de la structure et de l'orientation des échanges extérieurs de la région ; il constitue dès lors un bon indicateur au plan de la conjoncture régionale.

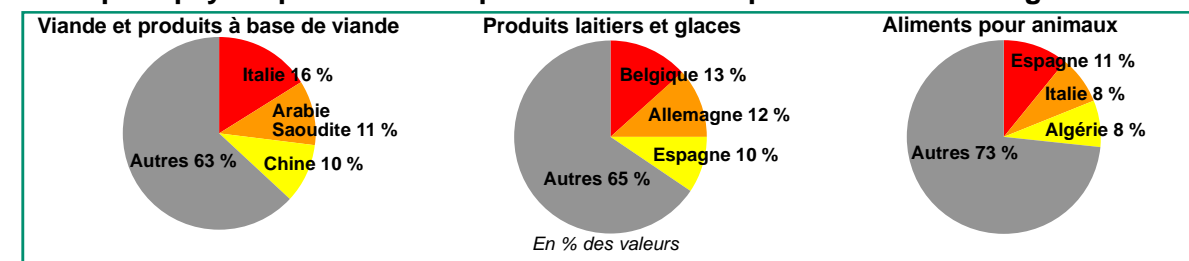
Les résultats sont ventilés selon la nomenclature CPF (Classification des Produits Française) des douanes qui permet de fournir des résultats régionaux suffisamment détaillés.

Principales exportations des produits des IAA en 2015

Exportations	Bretagne	Part/total exportations bretonnes	France	Part export. bretonnes/export. France
Viande et produits à base de viande	1 523 766	43 %	4 525 659	34 %
Produits laitiers et glaces	712 900	20 %	6 539 668	11 %
Aliments pour animaux	318 881	9 %	2 231 882	14 %
Produits alimentaires divers	290 560	8 %	7 999 836	4 %
Produits de la mer	200 916	6 %	856 220	23 %
Produits du travail des grains et produits amylacés	150 735	4 %	2 672 547	6 %
Produits à base de fruits et légumes, y c. les jus	132 516	4 %	1 947 934	7 %
Prod. de boulangerie-pâtisserie et pâtes	130 510	4 %	1 687 542	8 %
Huiles et graisses végétales et animales, tourteaux	48 393	1 %	1 163 839	4 %
Boissons	23 772	1 %	14 568 815	ns
Total produits IAA	3 533 198	100 %	44 440 976	8 %

Source : Douanes

Principaux pays importateurs des produits des IAA en provenance de Bretagne en 2015



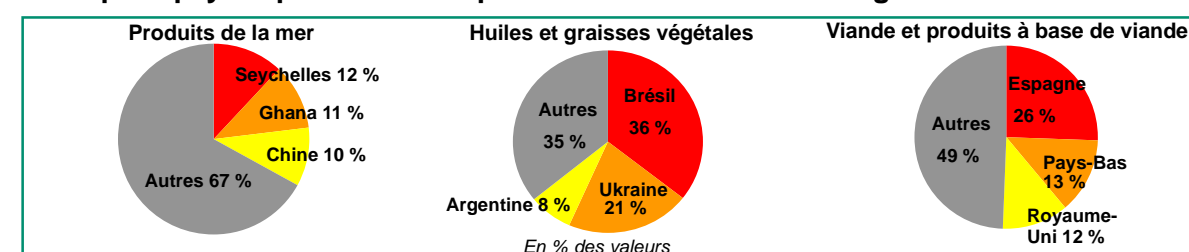
Source : Douanes

Principales importations des produits des IAA en 2015

Importations	Bretagne	Part/total importations bretonnes	France	Part import. bretonnes/import. France
Produits de la mer	470 740	21 %	3 778 272	12 %
Huiles et graisses végétales et animales, tourteaux	452 656	21 %	3 580 120	13 %
Viande et produits à base de viande	337 733	15 %	5 494 079	6 %
Produits laitiers et glaces	286 022	13 %	3 201 148	9 %
Produits alimentaires divers	206 498	9 %	7 658 962	3 %
Produits à base de fruits et légumes, y c. les jus	198 258	9 %	4 463 866	4 %
Prod. de boulangerie-pâtisserie et pâtes	73 815	3 %	2 181 731	3 %
Aliments pour animaux	72 153	3 %	936 473	8 %
Produits du travail des grains et produits amylacés	60 533	3 %	1 610 268	4 %
Boissons	33 149	2 %	3 193 342	1 %
Total produits IAA	2 194 283	100 %	37 823 303	6 %

Source : Douanes

Principaux pays exportateurs des produits des IAA vers la Bretagne en 2015



Source : Douanes

Pour en savoir plus

Site de la direction générale des Douanes

http://lekiosque.finances.gouv.fr/portail_default.asp

Site Agreste

<http://agreste.agriculture.gouv.fr/> - Thématiques - Commerce extérieur

Chambre d'agriculture de Bretagne

Revue de l'observatoire des IAA - N°119 - Octobre 2015 - « Exportations agroalimentaires bretonnes : évolutions 2011-2015 ».